

Plan du Logement (1 : 75)



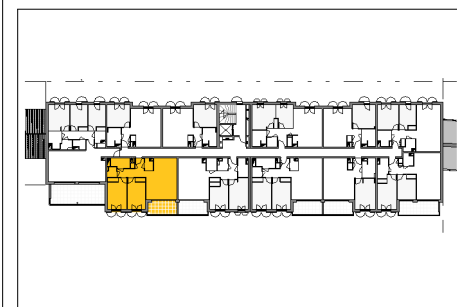
## LE VÉLODROME

BÂT.	ETAGE	N° LOT	TYPE
B	R+1	B108	T3

### Surface Habitable

Entrée	4.04 m <sup>2</sup>
Pièce de vie	25.17 m <sup>2</sup>
Chambre 1	12.88 m <sup>2</sup>
Chambre 2	12.15 m <sup>2</sup>
Dgt	3.14 m <sup>2</sup>
SdE	3.95 m <sup>2</sup>
WC	2.18 m <sup>2</sup>
Cellier	1.95 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>	<b>65.47 m<sup>2</sup></b>

Balcon	8.06 m <sup>2</sup>
--------	---------------------



## PLAN DE RÉSERVATION

Date : 18 Dec. 2019 Indice : A



- Le présent plan établit les dispositions générales de l'appartement. Il est susceptible d'adaptations techniques, de dimensions et d'organisation en sur la base du PERMIS DE CONSTRUIRE et pourra subir des adaptations dimensionnelles techniques et d'organisations, afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécutions.  
 - Les poutres, poteaux, soffites et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement.  
 - Les équipements ménagers (notés LL, LV, R, ...) ainsi que le mobilier ne sont pas fournis.  
 - La surface de chaque pièce est calculée avec son éventuel placard

<b>F</b> Fenêtre	<b>LV</b> Lave Vaisselle	<b>R*</b> Réfrigérateur	Gaine technique
<b>PF</b> Porte fenêtre	<b>LL</b> Lave Linge	<b>C-F</b> Cuisson - Four	Tableau Electrique
<b>PE</b> Porte d'entrée	<b>SL</b> Sèche Linge	<b>PL</b> Placard	<b>CH</b> Chaudière Gaz